

Grève illimitée au Centre hospitalier régional de Ntchengué

Christelle NTSAME

Port-Gentil/Gabon

Le mouvement d'humeur déclenché samedi est consécutif, principalement, au non-versement des quotes-parts de l'année 2018.

A la faveur d'une assemblée générale tenue dernièrement dans la salle de réunions de l'hôpital, les agents du Centre hospitalier régional (CHR) de Ntchengué viennent de décider, à l'unanimité, d'entrer en grève illimitée. Celle-ci est effective depuis samedi dernier.



Photo : CNE

Le personnel du Centre hospitalier régional de Port-Gentil, lors de l'assemblée générale...

Sur les cinq points contenus dans leur cahier de revendications, ils réclament principalement le reversement des quotes-parts de

2018. Or, à entendre le secrétaire provincial du Syndicat national des personnels de santé (Synaps), Gildas Akame, « cet



Photo : CNE

...présidée par le secrétaire provincial du Synaps, Gildas Akame.

argent a été utilisé à d'autres fins par la direction générale qui, pour se justifier, prétend l'avoir réaffecté au fonctionnement de l'hôpi-

tal, alors qu'il s'agit des chapitres différents.»

Un comportement pour le moins surprenant que les agents du Centre hospitalier régional de Ntchengué condamnent fermement. D'où la montée d'adrénaline ayant abouti à cette grève illimitée.

Trois des quatre autres points restants ont un lien étroit avec la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) et le dernier avec le minimum hospitalier.

« Dans cet hôpital, nous n'avons plus le matériel de base pour recevoir les patients. Voilà pourquoi nous

avons inclus cette préoccupation dans le cahier de revendications», a dit en substance, Gildas Akame.

Le procès-verbal de cette assemblée générale a été contresigné par le Syndicat national des personnels de la main-d'œuvre non permanente (Synamopps) et la direction des Ressources humaines de l'hôpital.

Pour montrer leur détermination, les agents grévistes promettent de ne lever leur mouvement qu'à la satisfaction de leur principal point de revendication, à savoir le paiement des quotes-parts.

Patrimoine religieux à Port-Gentil

La grotte Mariale de "Notre-Dame" sécurisée

J.P. ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

CHEZ les catholiques, la Vierge Marie, mère du Sauveur et Seigneur Jésus-Christ qui a donné sa vie pour sauver leurs vies et expier leurs péchés, occupe une place prépondérante. A telle enseigne que dans les différentes concessions d'églises, l'on pense toujours à aménager une "grotte mariale".

Il s'agit d'un espace où les chrétiens catholiques défilent, pour lui adresser une litanie de prières et de plaintes... Afin qu'elle intercède en leur faveur auprès de son fils unique, via Dieu le Tout-Puissant. D'ailleurs, pour Mgr Eusebius Chinezeki Ogonna Managwu, l'évêque du diocèse de Port-Gentil, « il faut passer par la mère, c'est-à-dire la Vierge Marie, si on veut que Notre Seigneur Jésus-Christ nous vienne en aide rapidement. » A la cathédrale Saint-Louis de Port-Gentil, l'on accorde une foi farouche à cette logique. Aussi, le prélat a-t-il mis de gros moyens pour embellir la grotte Mariale de "Notre-Dame", implantée dans l'enceinte de l'église, mais au lieu dit "Sous les manguiers".

Auparavant, la grotte de la Vierge Marie se trouvait dans une espèce de mai-



Photo : JP Allogo

La nouvelle grotte mariale: un bijou.

sonnette du style américain. Aujourd'hui, la transformation est notable avec la construction d'un hangar, qui couvre entièrement "Notre-Dame" de Port-Gentil, désormais sous bonne protection. Et donc à l'abri des intempéries. Cerise sur le gâteau, ledit hangar servira de cadre à la célébration de grands événements religieux. L'intérieur de l'église étant exigu à certains moments.

Pour preuve, les ordinations diaconales du 25 novembre 2018 s'étaient déroulées dans ce nouvel espace.

C'est pourquoi, les Catholiques ont salué l'initiative de l'évêque de Port-Gentil. Et souhaitent vivement que cela soit le cas dans l'ensemble des diocèses du Gabon.



Photo : JP Allogo

Le hangar qui accueillera désormais les fidèles lors de grandes réceptions à l'église.



COMMUNIQUE

A LA CLIENTELE DE LA BGD

Monsieur le Liquidateur Bancaire de la Banque Gabonaise de Développement (BGD), informe l'ensemble de la clientèle de Libreville : Particuliers et Entreprises, que dans le cadre d'une meilleure optimisation des opérations de recouvrement et pour une centralisation des opérations de caisse, tous les remboursements par espèce et/ou par chèque se feront désormais auprès de Madame KOUBAGOY'ODOUNGA Odile née YOUBI, nouvellement nommée Chef de l'Agence OKOUME de Libreville sise au Siège social de ladite Banque.

Les versements effectués par les clients en dehors de ce canal seront considérés comme non reçus et aucune écriture de remboursement ne sera écrite dans le compte du client et ne viendrait réduire l'encours restant dû.

Le Liquidateur Bancaire attache une importance capitale à ce nouveau mode opératoire.



Le Liquidateur Bancaire

Richard LARIOT OMBENY

GROUPE BGD

Banque Gabonaise de Développement, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 25.200.000.000 de francs CFA • Siège Social : Rue Alfred Marche • BP 05 Libreville
• RCCM : 2005 B 04782 • NIF : 790 381 / R • N° Statistique : 90 381 L • Tél : 01 76 24 26/09 • Fax : 01 74 26 99 • Site Web : www.bgd-gabon.com • Agence : POG BP. 328 Tél : 01 55 39 39 |
FCV BP. 70 Tél : 01 67 70 35 | OYM BP. 769 Tél : 01 96 60 52 | LBR BP. 64 Tél : 01 58 16 30 | YCH BP. 368 Tél : 01 82 00 12 | MUA BP. 09 Tél : 01 58 16 30 | KLM BP. 404 Tél : 01 65 57 51 | OKAJA
BP. 25277 Tél : 01 45 11 33/31 | Bureau MKK Tél : 01 90 37 65